

MAIRIE DE BRIE - 16590

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 20

Procurations : 7

Votants : 27

L'an deux mil vingt cinq

Le : **26 mai**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **20 mai 2025**

OBJET : D2025-4-4

Tarifs du centre ados 2025

Présents : BERTHELON S ; BOUCHERIT D ; BOURGADE L ; BRIANCON JP ; BUISSON M ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE M ; GERACI F ; GUERIN S ; HELION P ; JOUANNET J ; LACOURARIE S ; MASSON G ; MOREAU D ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; URBAJTEL P

Ont donné procuration : CHASLARD B à JOUANNET J ; DULAIS N à URBAJTEL P ; IMARD C à ROUHIER D ; MOINARD BOUTENEGRE M à Séverine LACOURARIE ; THOS F à GUERIN S ; VIEUILLE R à HELION P ; VRIET L à BOUCHERIT D

Secrétaire de séance : Michel GAUDILLIERE

Il convient d'adopter les tarifs 2025 pour le Centre de loisirs Adolescents. Une augmentation de 2 % a été appliquée à l'ensemble des tarifs des services municipaux afin de tenir compte du taux d'inflation en 2024.

La même augmentation a été appliquée aux tarifs 2024 du Centre Ados. Il est rappelé que les tarifs sont différents pour les jeunes résidant sur la commune de Brie et les extérieurs.

Afin d'éviter les désistements de dernière minute dans les différentes activités, le versement d'un acompte de 30 % lors de l'inscription sera demandé aux familles. Cet acompte ne pourra faire l'objet d'une restitution que dans les cas suivants :

- annulation de la participation à un camp au moins 10 jours avant la date de départ ou sur présentation d'un justificatif pour raison valable (médical, attestation sur l'honneur...).
- annulation au moins 3 jours avant l'activité à la journée ou sur présentation d'un justificatif pour raison valable (médical, attestation sur l'honneur...).

Tarifs résidents BRIE

	Foyers allocataires			
	QF<580	QF de 580 à 800	QF de 801 à 1000	QF >1001
Tarification à la cotisation (de 1 à 5 et 12) - Activité 1/2 journée				
Activité 1 :	0,96 €	1,48 €	2,05 €	2,43 €
Activité 2 :	3,69 €	4,53 €	5,45 €	6,04 €
Activité 3 :	6,42 €	7,54 €	8,76 €	9,58 €
Activité 4 :	10,83 €	12,44 €	14,22 €	15,38 €
Activité 5 :	14,61 €	16,63 €	18,88 €	21,49 €
Activité 6 :	17,08 €	19,38 €	21,92 €	23,58 €
Tarification à la cotisation (de 6 à 11) - Activité à la journée				
Activité 7 :	0,81 €	1,72 €	2,74 €	3,84 €
Activité 8 :	4,09 €	5,36 €	6,79 €	7,71 €
Activité 9 :	8,43 €	10,21 €	12,15 €	13,43 €
Activité 10 :	11,78 €	13,90 €	16,26 €	18,87 €
Activité 11 :	16,67 €	19,32 €	22,27 €	24,21 €
Activité 12 :	21,09 €	24,23 €	27,72 €	31,61 €
Tarification au forfait pour les camps (minimum deux jours)				
Camp forfait 3	39,22 €	44,36 €	50,07 €	53,79 €
Camp forfait 2	28,22 €	32,15 €	36,52 €	39,37 €
Camp forfait 1	8,43 €	10,21 €	12,15 €	13,41 €
Repas	2,78 €	2,78 €	2,78 €	2,78 €
Cotisation annuelle pour l'accueil libre au centre				
Cotisation	13,51 €	14,72 €	16,37 €	18,01 €

Tarifs extérieurs BRIE

	Foyers allocataires			
	QF<580	QF de 580 à 800	QF de 801 à 1000	QF >1001
Tarification à la cotisation (de 1 à 6) - 1/2 journée				
Activité 1 :	4,96 €	5,48 €	6,05 €	6,43 €
Activité 2 :	7,69 €	8,53 €	9,45 €	10,04 €
Activité 3 :	10,42 €	11,54 €	12,76 €	13,58 €
Activité 4 :	14,83 €	16,44 €	18,22 €	19,38 €
Activité 5 :	18,61 €	20,63 €	22,88 €	25,49 €
Activité 6 :	21,08 €	23,38 €	25,92 €	27,58 €
Tarification à la cotisation (de 7 à 12) - Journée				
Activité 7 :	8,81 €	9,72 €	10,74 €	11,84 €
Activité 8 :	12,09 €	13,36 €	14,79 €	15,71 €
Activité 9 :	16,43 €	18,21 €	20,15 €	21,43 €
Activité 10 :	19,78 €	21,90 €	24,26 €	26,87 €
Activité 11 :	24,67 €	27,32 €	30,27 €	32,21 €
Activité 12 :	29,09 €	32,23 €	35,72 €	39,61 €
Tarification au forfait pour les camps (minimum deux jours)				
Camp forfait 3	47,22 €	52,36 €	58,07 €	61,79 €
Camp forfait 2	36,22 €	40,15 €	44,52 €	47,37 €
Camp forfait 1	16,43 €	18,21 €	20,15 €	21,41 €
Repas	2,78 €	2,78 €	2,78 €	2,78 €
Cotisation annuelle pour l'accueil libre au centre				
Cotisation	13,51 €	14,72 €	16,37 €	18,01 €

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les nouveaux tarifs du centre ados et approuve le principe de l'acompte et les modalités de remboursement.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 27 mai 2025

Pour copie conforme :

En Mairie, le 27 mai 2025

Le Maire,